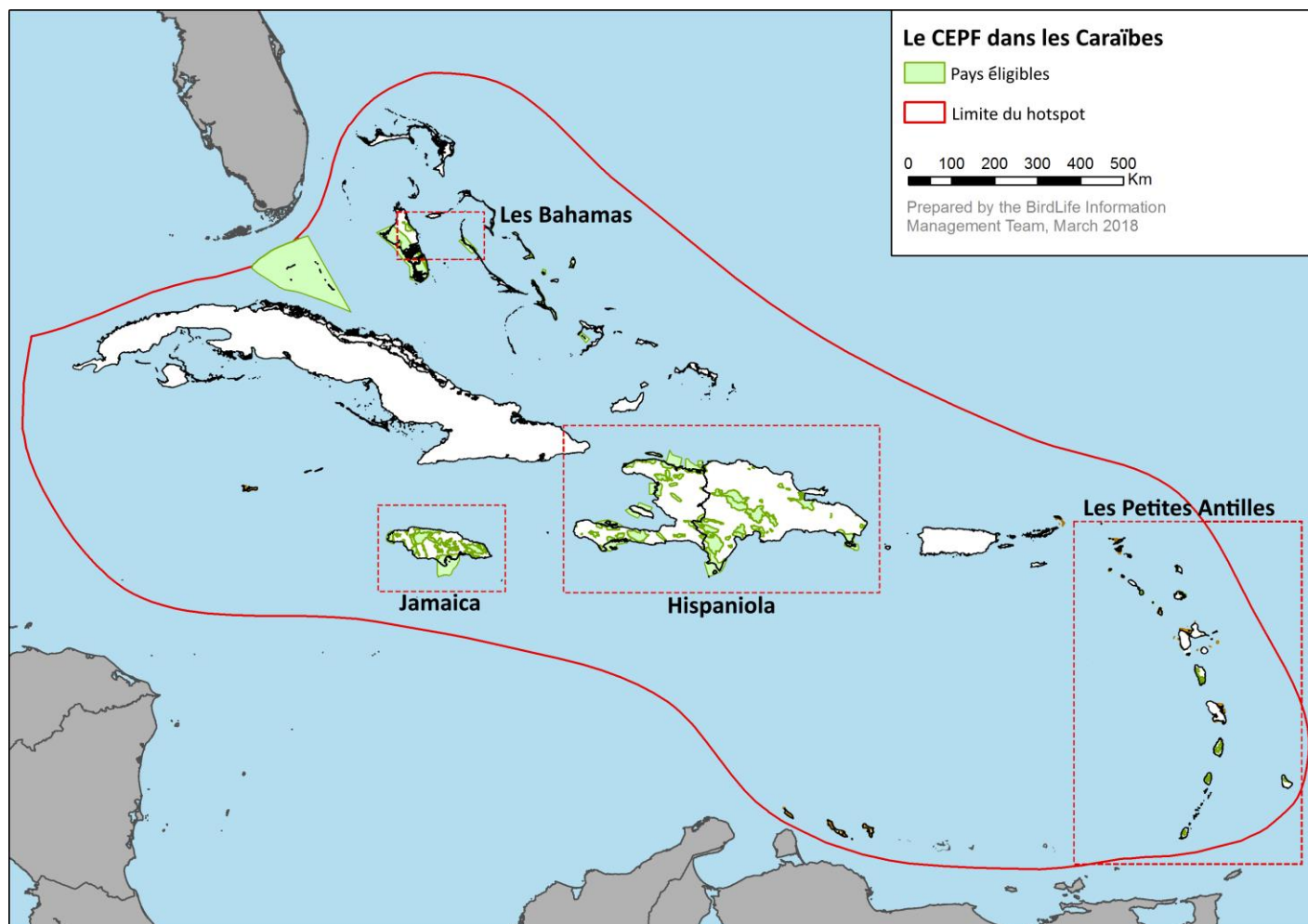


LE HOTSPOT DE BIODIVERSITÉ DES ÎLES DES CARAÏBES

Pays cibles des Caraïbes : Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la République dominicaine, Haïti, la Jamaïque, Sainte-Lucie, et Saint-Vincent-et-les-Grenadines.



Géographie ciblée pour l'Investissement CEPF Phase II, Iles des Caraïbes.

Le CEPF est une initiative conjointe de l'Agence Française de Développement, de Conservation International, de l'Union Européenne, du Fonds Mondial pour l'Environnement, du Gouvernement du Japon et de la Banque Mondiale. L'investissement du CEPF Phase II (Aout 2021 – Juillet 2026) dans le Hotspot de Biodiversité des Iles des Caraïbes est financé par le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes – Projet Hotspot Caraïbéen de la Banque Mondiale, à l'aide de fonds fournis par le Gouvernement du Japon.

Investissement CEPF dans les Îles des Caraïbes

Des habitats uniques menacés

Comptant presque 1,000 espèces menacées à l'échelle mondiale, la Caraïbe est un des hotspots les plus gravement menacés du monde. Le hotspot abrite une grande diversité d'écosystèmes ayant une forte proportion d'endémicité, ce qui rend la région biologiquement unique.

Les habitants de la région dépendent des écosystèmes pour fournir des produits et services essentiels. Cependant, comme il ne reste qu'environ 10 pourcents de l'habitat d'origine, le hotspot est gravement menacé par l'extinction d'espèces, même s'il s'agit d'une perte de parcelles d'habitat relativement petites. De nombreuses menaces à la biodiversité du hotspot sont directement ou indirectement liées à la pauvreté, aux pressions démographiques, à l'accès aux ressources, ainsi qu'à la vulnérabilité économique et environnementale des îles face aux forces extérieures, telles que les changements dans les régimes commerciaux mondiaux et le changement climatique.

Le CEPF a déjà investi dans les Îles des Caraïbes auparavant et a démontré que grâce au financement – ainsi qu'au mentorat, aux partenariats et aux stratégies innovantes de communication – les groupes de la société civile peuvent jouer un rôle important dans les efforts de conservation.

Directions Stratégiques

Quand le CEPF développe un profil d'écosystème pour un hotspot de biodiversité, il décide de quelques priorités appelées « directions stratégiques ». Celles-ci sont importantes pour les demandeurs de subventions puisque chaque projet doit aborder au moins une des directions stratégiques. Pour les îles des Caraïbes, les directions stratégiques actuelles sont les suivantes :

1. Améliorer la protection et la gestion des 32 sites prioritaires pour une viabilité à long-terme.
2. Accroître la connectivité au niveau du paysage et la résilience écosystémique dans 7 corridors prioritaires.
3. Protéger les espèces prioritaires en danger critique d'extinction et en danger d'extinction.
4. Améliorer les conditions propices à la conservation de la biodiversité dans les pays ayant des sites prioritaires.
5. Soutenir la société civile caribéenne dans la conservation de la biodiversité en renforçant les capacités institutionnelles locales, régionales et nationales, et en encourageant la collaboration entre les parties prenantes.

QU'EST-CE QUE LE CEPF ?

Créé en 2000, le Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes Critiques (CEPF) accorde des subventions à des organisations non-gouvernementales et du secteur privé afin de contribuer à la protection des hotspots de biodiversité, à savoir les zones les plus riches en biodiversité mais aussi les plus menacées de la planète. Le CEPF a accordé plus de 2 300 subventions dans plus de 98 pays et territoires.

QU'EST-CE QU'UN PROFIL D'ÉCOSYSTÈME ?

Avant d'accorder un financement à un hotspot, le CEPF développe un « profil d'écosystème » qui informe sa stratégie. Plus de 175 parties prenantes issues de 94 organisations de la société civile, des gouvernements, du secteur privé et de la communauté des donateurs dans la région ont été consultées en 2017-2018 pour cette analyse approfondie, contribuant ainsi à l'élaboration d'une stratégie partagée dès le départ. Pour lire l'ensemble du profil, rendez-vous sur : <https://www.cepf.net/sites/default/files/cepf-caribbean-islands-ecosystem-profile-summary-2019-french.pdf>

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES DES SUBVENTIONS DU CEPF ?

Les organisations non-gouvernementales, les groupes communautaires, les universités et les entreprises privées peuvent faire une demande de financement. Les bénéficiaires de nos subventions vont des petites coopératives agricoles et associations communautaires aux organisations internationales. Qu'ont-ils tous en commun ? Ils se consacrent à la protection de la biodiversité.

COMMENT PUIS-JE M'IMPLIQUER ?

L'investissement actuel du CEPF dans la région a débuté en 2021 et se poursuivra jusqu'en 2026. Pour plus d'informations sur la demande de subventions, contactez l'Équipe Régionale de Mise en Œuvre (RIT) ou rendez-vous sur www.cepf.net.

Équipe Régionale de Mise en Œuvre (RIT)

Institut Caribéen des Ressources Naturelles (CANARI)
105 Twelfth Street, Barataria, Trinité-et-Tobago
caribbeanrit@canari.org | www.canari.org



Quatre-vingt-seize pourcents des espèces d'amphibiens et 82% des espèces de reptiles présentes dans le hotspot ne vivent nulle part ailleurs sur terre. © Carlos Martínez Rivera

Le CEPF est une initiative conjointe de l'Agence Française de Développement, de Conservation International, de l'Union Européenne, du Fonds Mondial pour l'Environnement, du Gouvernement du Japon et de la Banque Mondiale. L'investissement du CEPF Phase II (Aout 2021 – Juillet 2026) dans le Hotspot de Biodiversité des Îles des Caraïbes est financé par le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes – Projet Hotspot Caribéen de la Banque Mondiale, à l'aide de fonds fournis par le Gouvernement du Japon.

Niche et Stratégie d'Investissement du CEPF 2021-2026

L'investissement 2021 -2026 de la Phase II du CEPF dans les îles des Caraïbes s'appuiera sur des gains réalisés lors de l'investissement précédent dans le hotspot entre 2010 – 2016 pour promouvoir l'efficacité de la gestion des Zones-Clés pour la Biodiversité (ZCBs) prioritaires. L'investissement renforcera la protection et la gestion de la biodiversité d'importance mondiale dans 32 ZCBs prioritaires et 7 corridors de conservation à Antigua-et-Barbuda, aux Bahamas, en République dominicaine, en Haïti, en Jamaïque, à Sainte-Lucie et à Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

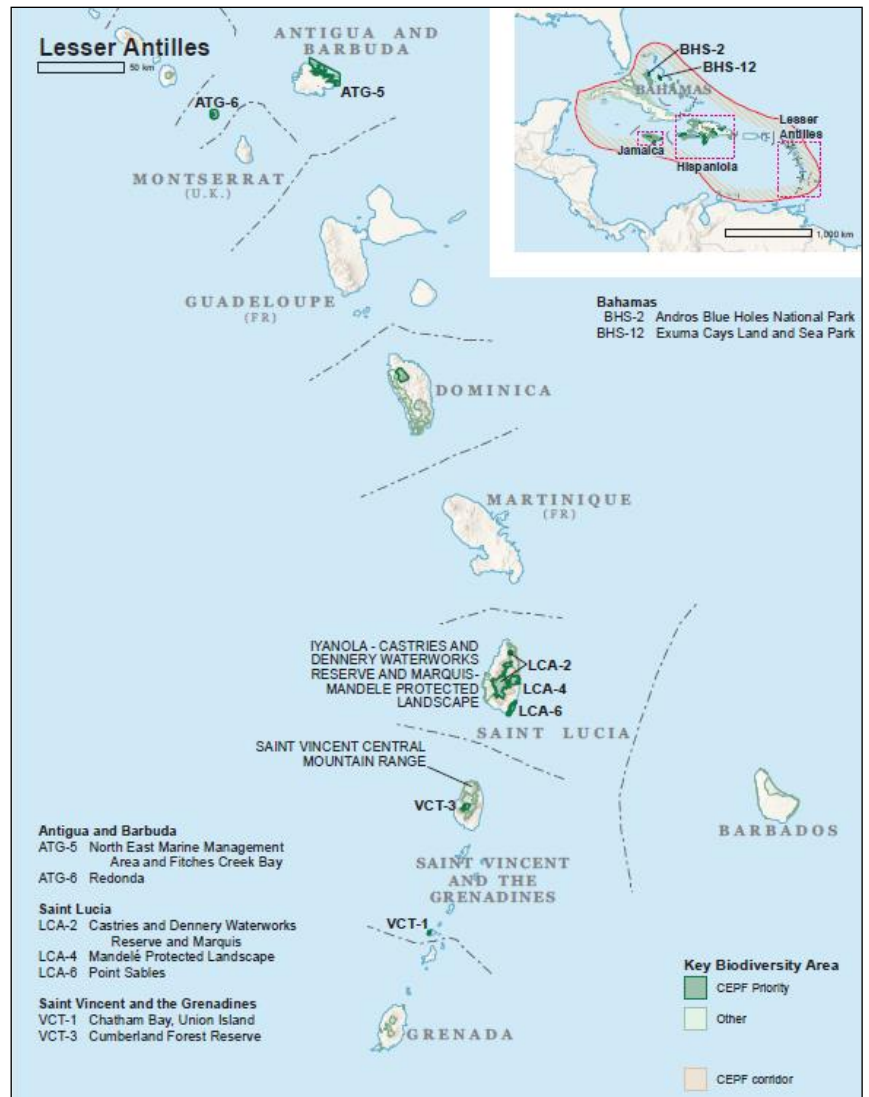
Il soutiendra la reproduction d'approches de conservation réussies ainsi que l'innovation et l'expérimentation de nouvelles approches de conservation, notamment dans la conservation des espèces.

Le nouvel investissement liera directement la conservation au bien-être humain et à la résilience climatique. L'accent est fortement mis sur le renforcement des capacités des organisations de la société civile et l'engagement à laisser en héritage un secteur de la société civile caribéen robuste et équipé pour protéger la biodiversité, pour le bien-être de ses habitants.

Une composante complémentaire utilisera des méthodologies et des outils de responsabilité sociale collaborative pour faciliter les partenariats multi-acteurs et multisectoriel pour la conservation, afin de mener des analyses des problèmes de conservation et développer des solutions communes.

Pour en savoir plus sur l'étendue et l'objectif de l'investissement CEPF dans le Hotspot de Biodiversité des Iles des Caraïbes, rendez-vous sur :

<https://www.cepf.net/our-work/biodiversity-hotspots/caribbean-islands>

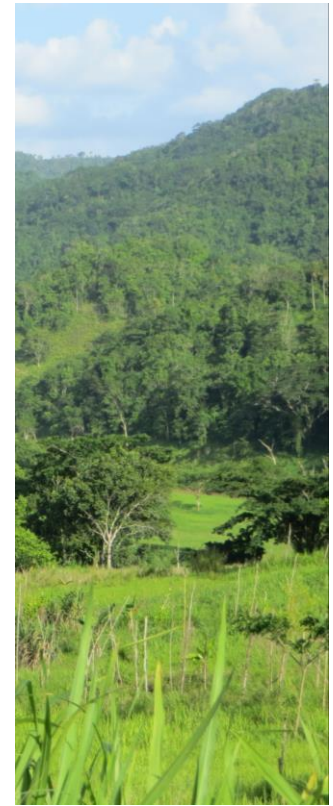
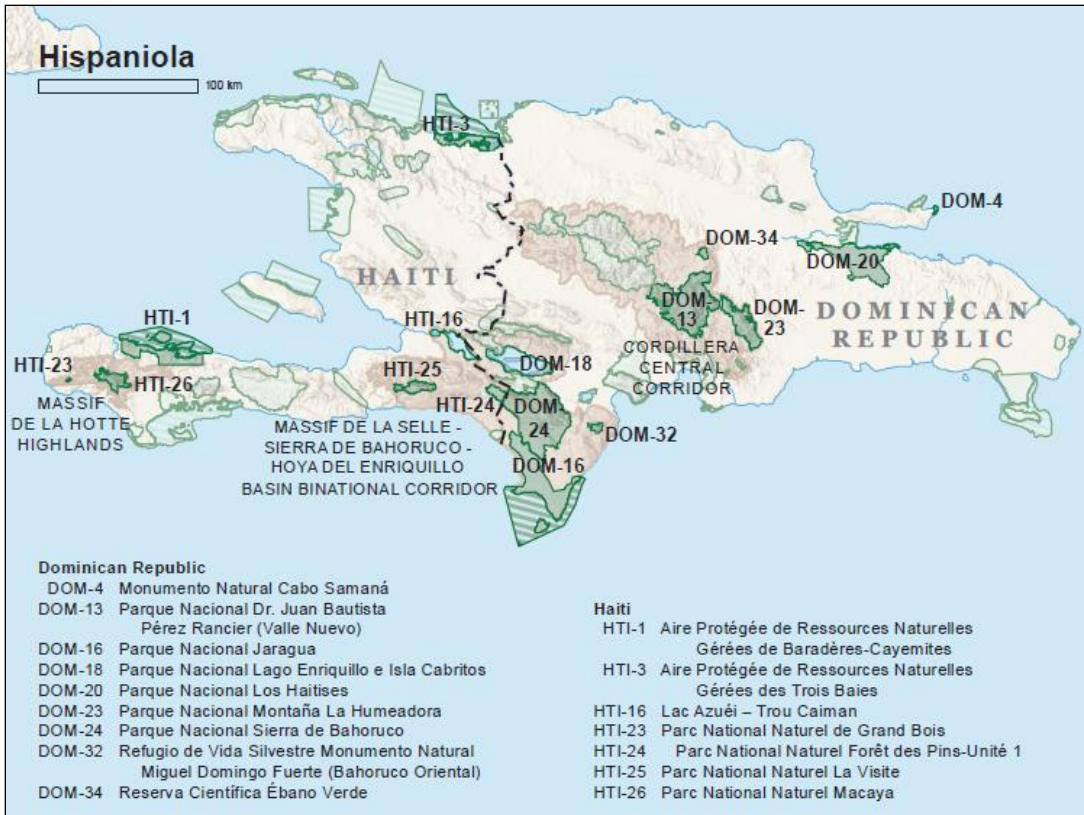


Sites ciblés pour l'investissement CEPF Phase II, Petites Antilles & les Bahamas

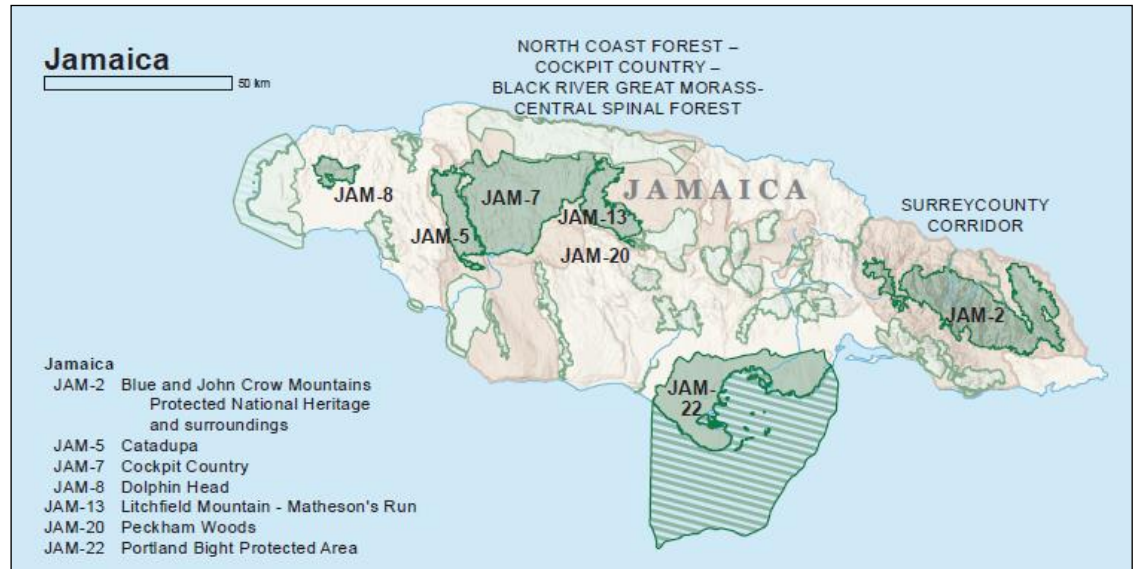


Maintenir la santé des écosystèmes est vital pour la subsistance et le bien-être des communautés des Caraïbes.
© Consorcio Ambiental Dominicano

Le CEPF est une initiative conjointe de l'Agence Française de Développement, de Conservation International, de l'Union Européenne, du Fonds Mondial pour l'Environnement, du Gouvernement du Japon et de la Banque Mondiale. L'investissement du CEPF Phase II (Aout 2021 – Juillet 2026) dans le Hotspot de Biodiversité des Iles des Caraïbes est financé par le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes – Projet Hotspot Caraïbéen de la Banque Mondiale, à l'aide de fonds fournis par le Gouvernement du Japon.



Sites ciblés pour l'Investissement CEPF Phase II, République dominicaine



Sites ciblés pour l'Investissement CEPF Phase II, Jamaïque

Le CEPF est une initiative conjointe de l'Agence Française de Développement, de Conservation International, de l'Union Européenne, du Fonds Mondial pour l'Environnement, du Gouvernement du Japon et de la Banque Mondiale. L'investissement du CEPF Phase II (Aout 2021 – Juillet 2026) dans le Hotspot de Biodiversité des Iles des Caraïbes est financé par le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes – Projet Hotspot Caraïben de la Banque Mondiale, à l'aide de fonds fournis par le Gouvernement du Japon.